



## Bulletin de liaison n° 36

JUIN 2008

**Une bonne nouvelle vers la fin du mois de juin plus de 40 000 nouveaux actes de mariages seront en consultation sur Généabank, et dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre, les naissances, décès, relevés de notaires et cimetières seront mis en ligne. Merci à tous les bénévoles qui font progresser la base de données.**

### COMPOSITION du nouveau C.A.

**Présidente** : Claude SCARPELLI

**Vice-président** : Jean BLACHOT

**Vice-président** : Jean-Louis MEJECAZE

**Trésorier** : Yves CHABERT

**Trésorier adjoint** : Marc ROBERT

**Secrétaire** : Hélène PEYRIN

**Secrétaires adjointes** : Michèle BRUYAT, Anne CLAVEL

### Autres administrateurs :

Alain ALBORGHETTI, Anne BOJON, Monique BONVALLET, Jean-Pierre CARRIER, Jacques DEFILLON, Elisabeth HEBERT-PERCEVAL, Claude FERRADOU, Raymonde FLANDIN-REYNAUD, Jean-Claude GAZEAUD, Alain JASSIGNEUX, Gérard MEARY, Edouard MONNAND.

### Fédération Française de Généalogie

- Elle a représenté les généalogistes lors des deux réunions du conseil supérieur des Archives, et demandé l'accélération de l'étude par la représentation nationale de la nouvelle loi sur les Archives au cours de ces réunions.

- Elle a participé aux réunions du comité scientifique du nouveau centre d'archives de Pierrefitte où elle a donné son avis sur l'aménagement des futures salles de lecture, aux commissions techniques des archives nationales (Notariat).

- Elle a été auditionnée par les Sénateurs et les Députés sur les désirs des généalogistes vis à vis de la nouvelle loi sur les archives, son avis a été en partie retenu.

### Loi sur les Archives - info de la fédération

Le projet de loi voté par les Sénateurs en janvier a été examiné le 29 avril 2008 par les Députés. Ceux-ci ont ramené, pour ce qui concerne les généalogistes, les délais de communications des registres des naissances et mariages à 75 ans. D'autres modifications ont été également apportées à la demande des historiens ce qui va nécessiter une 2<sup>ème</sup> lecture devant la représentation nationale en commençant par le Sénat le 15 mai. On peut espérer un vote définitif fin juin, pour une application début 2009.

### FERMETURE ESTIVALE DES ARCHIVES DE L'ISERE

- du vendredi 27 juin au 15 juillet 2008 inclus.  
Réouverture le 16 juillet 2008

### FERMETURE DU CGD

**Le siège du C.G.D. sera ouvert jusqu'au 9 juillet, la reprise s'effectuera le 27 août.**

Après une année d'échanges et le repas annuel, certains groupes locaux ou antennes vont prendre des vacances bien méritées.

Les groupes qui auront une permanence en juillet et en août seront :

Bizonnes : les 4 juillet et 1<sup>er</sup> août

Chapareillan : les 15 juillet et 19 août

Mens : le 5 juillet

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances

**Par suite d'une décision du Conseil d'Administration le groupe du Grésivaudan qui se réunissait au CHEYLAS a été dissout, L'association le Chemin à l'envers n'est donc plus représentante du C.G.D. depuis la mi-Mai.**

# 3<sup>e</sup> forum de Généalogie Rhône Alpes à ALPES CONGRES

27 et 28 Septembre 2008 - entrée libre

Réservez vos journées

## Listes des participants à ce jour

A.G. LOIRE  
A.G.P.T.  
A.R.E.D.E.S. (Savoie)  
C.E.G.R.A.  
CEUX DU ROANNAIS  
C.G. SAVOIE  
C.G. VIENNE VALLEE DU RHÔNE  
C.G.DAUPHINE  
MAURIENNE GENEALOGIE  
S.G. LYONNAIS et BEAUJOLAIS  
ANCÊTRES ITALIENS  
ASS. GENEALOGIQUE DES HAUTES-ALPES  
ASS. VALAISANNE D'ETUDES GENEALOG.  
C.G. DRÔME PROVENÇALE  
C.G. ROMANAIS PEAGEOIS (Drôme des Collines)  
CERCLE GENEALOGIQUE DES CHEMINOTS  
LE CHEMIN A L'ENVERS  
E.G.D.A. (VALENCE)  
EJC-SDJ ( MORMONS)  
F.A.P.I.  
ASS. FRANCEGENWEB  
ASS. G.A.M.T. (ALGERIE MAROC TUNISIE)  
ASS. GENEABANK  
ASS. HUGUENOTS DE FRANCE et D 'AILLEURS  
MUSEE DE MAINSSIEUX , JULES FLANDRIN et  
HENRIETTE DELORAS  
PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT  
REGAIN  
ASS.DAUPHINOISE EGYPTOLOGIE  
ASS.MOIRANS RECH.HISTORIQUES

ARCHIVES ET CULTURE  
BSD CONCEPT (HEREDIS)  
CDIP (GENEATIQUE)  
JB LAURENT (Concepteur d'arbres généalogiques)  
LA VOUTE (Librairie)  
LIBRAIRIE DES ALPES  
REVUE Française de Généalogie  
VOTRE GENEALOGIE

ARCHIVES DEPARTEMENTALE DE L'ISERE  
ARCHIVES MUNICIPALES DE GRENOBLE  
BIBLIOTHEQUE de GRENOBLE  
LE FOND TRIEVOIS

FEDERATION FRANCAISE DE GENEALOGIE  
DEMONSTRATION DE PALEOGRAPHIE



## Conférences prévues :

- Châteaux forts en Isère par Eric Tasset
- Les enfants abandonnés et attribution des noms par Bernard François
- Le premier Jardin dans Belledonne par Raymond Joffre
- Les Prénoms par François Lefebvre

**Nous espérons vous voir nombreux.** Si vous avez un peu de temps disponible faites le nous savoir.

Nous vous rappelons qu'en raison des dates du forum, la réunion habituelle de **La Côte-St-André** n'aura pas lieu.

-----  
Le 15 juin nous étions aux **Rencontres Généalogiques des Provinces de Savoie**, ambiance chaleureuse et conviviale.



Visite de M<sup>r</sup> DUBRULLE,  
le nouveau président de l'AREDES

Nous vous rappelons l'article 13 des statuts voté lors de l'Assemblée Générale de mars 2007, pas toujours respecté hélas.

**Article 13** – Protection des bases de données de l'Association.

L'association se réserve la propriété des travaux collectifs de ses membres et des bases de données électroniques réalisées à son initiative et sous sa direction, lesquelles bénéficient de la protection du droit d'auteur et de la protection spécifique des bases de données.

Le président, ou son représentant, sur décision du Conseil d'Administration, pourra être mandaté pour engager, par toutes voies de droit, au nom de l'association, une action contentieuse contre toute personne physique ou morale, utilisant ou ayant utilisé frauduleusement ou abusivement ces bases de données.

**Donc tous travaux de saisie réalisés dans le cadre du C.G.D. restent la propriété du C.G.D. et ne sont pas la propriété de celui ou celle qui a effectué le travail.**

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du **C.G.D.** 2008 s'est tenue le 5 avril 2008 à Virieu sur Bourbre (38), avec le soleil, ce qui a permis de prendre l'apéritif à l'extérieur. Journée studieuse le matin et culturelle l'après midi avec la visite du château de Virieu et de la motte castrale du Passage.

**Rapport moral** : La présidente remercie les adhérents de leur présence en cette journée importante pour la vie de l'association, et souhaite à tous une très bonne journée. Puis elle enchaîne sur les nombreux événements de l'année 2007. Les membres du C.A. et/ou du Bureau qui s'investissent dans d'autres domaines : comptabilité, permanences, photos, cours, etc. Anne Bojon (qui a par ailleurs beaucoup travaillé à la conception du manuel de paléographie édité par le C.G.D.) avec l'aide de quelques adhérents, Bernadette Bellon et Marc Robert pour les cours de paléographie ; Jean Blachot pour l'informatique ; François Lefebvre pour l'initiation à la généalogie. Elle remercie également tous les adhérents qui effectuent les photos, les relevés, les saisies informatiques.

**Rapport financier** : Yves Chabert présente le Compte d'exploitation qui a été envoyé avec le bulletin n°35 (avec la convocation à l'A.G.) ainsi que le Bilan, arrêté au 31.12.2007. Yves explicite ces deux pages : Jean-Louis remercie Yves, et signale le travail important que représente les renouvellements d'adhésions (avec 2000 adhérents), les inscriptions à l'A.G., La Côte St-André, etc.

**Informatique** : Jean Louis Méjécaze : Plusieurs problèmes de compatibilité GénÉAtelier / Vista ont été enfin résolus ; Jacques Defillon a réalisé une version comportant plus de protection du travail collectif. La réalisation de la base de données demande beaucoup de travail, il y a toujours besoin de personnes pour effectuer les relevés et l'informatisation.

**Groupes locaux et Antennes** : Jean Pierre Carrier fait le compte rendu des diverses activités 2007

**Elections** : Membres élus ou réélus Anne Bojon, Raymonde Flandin-Raynaud, Jean-Claude Gazeaud, Elisabeth Hébert, Alain Jassigneux, Hélène Peyrin, Marc Robert, Claude Scarpelli.

### **Pendant l'apéritif nous avons reçu :**

Monsieur Vitte, Conseiller Général.

Monique Bonvallet lui a remis sa généalogie.

Monsieur Morel, Maire de Virieu.

Claude SCARPELLI lui a remis les relevés effectués sur sa commune.

**Nous vous donnons rendez-vous pour les journées du patrimoine le 20 septembre 2008**

# Délais prévus par le Sénat le 15 Mai 2008, loi définitive après nouvelle discussion à l'Assemblée Nationale

DELAIS DE COMMUNICATION DES ARCHIVES PUBLIQUES

	Droit en vigueur	Projet de loi du Gouvernement	Projet adopté par le Sénat	Projet adopté par l'Assemblée Nationale	Projet adopté par le Sénat (définitif)
<b>REGIME DE PRINCIPE</b>					
	30 ans	IMMEDIATEMENT COMMUNICABLE			
Délibérations du Gouvernement, relations extérieures, monnaie et crédit public, secret industriel et commercial, recherche des infractions fiscales et douanières	30 ans	25 ans			
Secret de la défense nationale, intérêts fondamentaux de l'Etat en matière de politique extérieure, sûreté de l'Etat, sécurité publique	60 ans	50 ans			
Protection de la vie privée	60 ans	50 ans	75 ans	50 ans	50 ans
Document portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	60 ans				
Statistiques : cas général	30 ans	25 ans			
Statistiques collectées par des questionnaires portant sur des faits et comportements privés (dont recensement)	100 ans (sans dérogation possible)	50 ans	75 ou 100 ans (recensement)	75 ans	75 ans
Enquêtes de police judiciaire	100 ans				
Dossiers des Juridictions	100 ans				
Naissance	100 ans	75 ans			
Mariage	100 ans				
Décès	100 ans				
Minutes et répertoires des notaires	100 ans	IMMEDIATEMENT COMMUNICABLE			
Dossier des juridictions et enquêtes de police en matière d'agressions sexuelles	100 ans	75 ans			
Documents qui se rapportent aux mineurs (vie privée, dossier judiciaires, minutes et répertoires)	Pas de régime particulier (application des autres délais)	100 ans			
Dossier de personnel	120 ans après la naissance	50 ans	75 ans (délai vie privée)	50 ans (délai vie privée)	50 ans (délai vie privée)
Sécurité des personnes	Pas de régime particulier (application des autres délais)	INCOMMUNICABLE			
Secret médical	150 ans après la naissance	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance			
Armes destruction massive	Pas de régime particulier (application des autres délais)	INCOMMUNICABLE			